tale, du 1er octobre au 14 décembre 1793; les *Evangélistes du jour*, par Dulaure, du 19 avril au 10 juillet 1789.

Le *Fanal parisien*, du 1er décembre 1797 au 19 janvier 1793; les *Fastes de la liberté*, du 16 novembre 1789 au 11 janvier 1790; *Feuille de Paris*, de 1792 à l'an III; *Petite feuille de Paris*, par Turbat, du 25 vendémiaire au 25 pluviôse an III; *Feuille de Paris*, 1793; *Feuille de salut public*, par Rousselin, du 1er juillet 1793 au 29 ventôse an III; *Feuille de la république*, an II et an III; *Feuille du bon citoyen*, par Rabaut jeune, du 1er vendémiaire au 8 frimaire an VII; *Feuille du jour*, par Parisot, du 1er janvier 1791 au 10 août 1792; *Feuille du matin* ou *Bulletin de Paris*, du 24 novembre 1792 au 24 avril 1793; la *Feuille impartiale*, par Aimé Guillon, an VII-VIII; la *Feuille villageoise*, par Cérutti, Rabaut Saint-Etienne, Grouvelle et Ginguené, du 30 septembre 1790 au 23 thermidor an IV; le *Fouet national*, du 22 septembre 1789 à la fin de mars 1790; la *Fusée volante*, an III.

Le *Gardien de la constitution*, par Jolivet, du 1er décembre 1791 au 30 juin 1792, du 3 nivôse au 3 prairial an IV; *Gazette de Leyde*, 1788-1797; *Gazette de Paris*, du 1er octobre au 2 novembre 1789; *Gazette de Paris*, du 9 avril au 9 mai 1797; *Gazette de Paris*, par Rozoy, du 3 novembre 1789 au 9 août 1792; *Gazette historique*, du 31 décembre 1793 au 20 décembre 1794; *Gazette universelle* (v. MONITEUR UNIVERSEL); *Gazette universelle*, par Cérisier, du 1er décembre 1789 au 10 août 1792; le *Grondeur*, du 8 frimaire au 18 frimidor an V.

Le *Héraut de la nation*, par Magourit, janvier à juin 1789; l'*Historien*, par Dupont de Nemours, du 1er frimaire an IV au 6 brumaire an VI.

L'*Impartial*, du 20 avril au 1er août 1790; les *Indépendants*, du 2 avril au 18 juin 1790; l'*Indispensable*, du 19 frimidor an VII au 5 brumaire an VIII; l'*Instituteur national*, du 1er nivôse au 24 floréal an III; l'*Invariable*, par Royou, du 15 juin au 3 septembre 1797.

Je m'en fous! 1790-1791; *Journal de Bonaparte et des hommes vertueux*, du 1er au 20 vendémiaire an V; *Journal d'économie publique*, par Rœderer, du 10 fructidor an IV au 30 vendémiaire an VI; *Journal de France*, par Et. Feuillant, du 1er septembre 1792 au 18 janvier 1803; *Journal de France*, de 1793 à 1795; *Journal d'instruction publique*, du 5 thermidor an II au 30 frimaire an III; *Journal de l'armée*, par Derché, du 1er août 1793 au 25 frimaire an II; *Premier journal de la Convention*, du 21 septembre 1792 au 30 juin 1793; *Journal de l'instruction publique*, par Thibault et Borelly, 1793-1794; *Journal de la justice civile, criminelle, commerciale et militaire*, par Bexon, du 10 germinal au 20 thermidor an IV; *Journal de la liberté*, par Imbert-Colomyès et autres, du 12 mai au 29 août 1790; *Journal de la liberté de la presse*, par Babeuf, du 17 fructidor an II au 5 floréal an IV; *Journal de la Montagne*, par Ch. Lavaux, Th. Rousseau, du 1er juin 1793 au 28 brumaire an III (très-important); *Journal de la municipalité*, 1789-1790; *Journal de la noblesse*, 1790-1791; *Journal de l'opposition*, par Réal, an III; *Journal de la révolution*, du 25 août 1790 au 24 août 1791; *Journal de la société de 1789*, par Condorcet, Dupont de Nemours, André Chénier, etc., 1790; *Journal de la Société des amis de la constitution*, du 18 décembre 1790 au 18 juin 1791; *Journal de la Société des amis de la liberté*, par Chateignier, du 18 novembre 1792 au 1er mars 1793; *Journal de la vente des biens nationaux*, 1790-1792; *Journal de la ville*, par Lesuire, du 1er août au 30 septembre 1789; *Journal de Louis XVI*, 1790-1792; *Journal de Paris*, du 1er janvier 1777 au mois de juin 1827; *Journal de Salzau*, 1791-1792; *Journal des amis*, par Panchet, du 5 janvier au 15 juin 1793; *Journal des amis de la constitution*, par Chodorlos de Laclos, du 1er novembre 1790 au 30 septembre 1791; *Journal des chefs*, par Leroux et Revol, 1790-1791; *Journal des débats des assemblées*, rédigé par Barrère et Louvet, du 27 août 1789 à pluviôse an VIII; *Journal des droits de l'homme*, par Labenette, 1791; *Journal des patriotes de 1789*, par Réal et Méhée, an III-IV; *Journal du bonhomme Richard*, du 1er messidor an III au 5 brumaire an V; *Journal du diable*, par Labenette, 1790; *Journal du matin*, 1793-1797; *Journal du Palais-Royal*, 1790; *Journal du soir*, des frères Chaligneau, 1792-1793, et ses quatre contrefaçons; *Journal prophétique*, de Pierre Ponthard, évêque, 1792-1793.

La *Légende dorée*, du 16 février au 18 mai 1790; le *Lendemain*, par le cousin Jacques; le *Logographe*, journal de l'*Assemblée nationale*, du 27 avril 1789 au 10 août 1792; le *Logotachygraphe*, par Guiraut, du 2 janvier au 10 mai 1763; la *Lorgnette de l'enchanteur Merlin*, du 12 août au 16 septembre 1790.

Le *Messager*, an IV-V; le *Mercure français*, par Labarpe, Marmontel, Rabaut-Saint-Etienne, Garat, Castera, etc., du 15 décembre 1792 au 30 pluviôse an VII; le *Mercure national*, par Carra, Robert, Keralio, Mlle Keralio, etc., 1789-1791; le *Messager du soir*, par Lunier et Isidore Langlois, 1795-1798; le *Miroir*, par Beaulieu, 1796-1797; le *Moniteur patriote*, 1789.

Le *Niveau*, imprimé à Philadelphie, 1794-1795.

L'*Observateur*, par Feydel, du 1er août 1789 au 12 octobre 1790; l'*Orateur du peuple*, par Lemaire, an III; l'*Orateur du peuple*, par Fréron, de décembre 1789 au 25 thermidor an III; l'*Orateur plébéien*, du 1er frimaire an 3 germinal an IV; l'*Orateur républicain*, du 24 novembre 1797 au 13 janvier 1798.

Le *Pacificateur*, par Galetti, du 1er germinal an V au 4 messidor an VI; le *Pagnotin*, 1791; le *Patriote français*, par Brissot, du 28 juin 1789 au 2 juin 1793; le *Patriote français*, par Lemaire, du 1er vendémiaire au 3 fructidor an VI; le *Patriote républicain* ou *Journal des sans-culottes*, an II; le *Point du jour*, par Barrère, du 19 juin 1789 au 20 octobre 1791; le *Point du jour*, par Drouet, an IV-VII; le *Postillon de la liberté*, 1791.

Le *Républicain*, par Ch. Duval, du 2 novembre 1792 au 27 fructidor an VIII; le *Républicain universel*, 1792-1798; les *Révolutions de France et de Brabant*, par Camille Desmoulins, d'octobre à décembre 1792; *Révolutions de Paris*, par Prudhomme, Tournon et Loustalot, du 12 juillet 1789 au 10 ventôse an II; la *Rocambole des journaux*, 1791-1792; le *Rougyff* ou le *Franck en vedette*, par Gufroy, de juillet 1793 au 9 prairial an II.

Les *Sabots*, par Marchant, 1791-1792; le *Sans-culotte observateur*, an II; la *Sentinelle*, du 1er mars au 21 novembre 1791.

Le *Thermomètre du jour*, par Dulaure, du 11 août 1791 au 25 août 1793; les *Trois décades*, 1793.

Versailles et Paris, par Perlet, de 1789 à l'an V; *Aux Voleurs!* 1790; le *Vrai Niveau*, par Prudhomme, du 1er messidor an VII au 11 vendémiaire an VIII.

Le Directoire avait frappé grièvement le journalisme, Bonaparte le tua. Sous l'Empire, il n'y eut progressivement qu'un *journal* en France, le *Moniteur*, qu'une page dans le *Moniteur*, la page officielle, contenant le pompeux récit de nos sanglantes victoires. Le *Journal des Débats* eut toutefois le droit d'attaquer la Révolution, cette grande ombre qui faisait peur au soldat couronné. Geoffroy, à loisir, y pouvait, de son fade encens, encenser l'ex-général Bonaparte.

Quand l'Empire tomba, la presse eut le temps de jeter quelques cris; mais ce fut la une courte lueur de liberté, car bientôt la censure, des lois sévères, le taux excessif du cautionnement et les procès de tendance vinrent produire à peu près les mêmes effets que le despotisme impérial. Voici quelle était en 1824, suivant un rapport secret adressé au ministère, la situation exacte de la presse périodique. Le gouvernement avait la presse du *Journal*, qui comptait ensemble 14,344 abonnés, savoir :

Le *Journal de Paris*.	4,175
L'*Etoile*	2,370
La *Gazette*.	2,370
Le *Moniteur*.	2,250
Le *Drapeau blanc*.	1,900
Le *Pilote*.	900
	14,344

L'opposition avait également six *journaux* :

Le *Constitutionnel*	16,250
Les *Débats*	13,000
La *Quotidienne*.	5,800
Le *Courrier français*.	2,975
Le *Journal du commerce*. . . .	2,380
L'*Aristarque*	925
	41,330

Ce qui donne, en faveur de l'opposition, une différence de 26,986 abonnés.

A la fin de 1825, la presse de l'opposition était montée au chiffre de 44,800 abonnés; la presse du gouvernement n'en comptait plus que 12,580; différence : 31,420.

On connaît les singulières tracasseries que la presse de cette époque avait à subir de la part de la police et de la censure; et cependant elle comptait parmi ses rédacteurs Louis XVIII lui-même, qui écrivait dans le *Nain jaune* des articles qu'il s'efforçait de rendre très-malins. « Louis XVIII, dit un rédacteur du *Nain jaune*, de Merle, nous envoyait plusieurs fois des articles très-bien tournés, fort spirituels et passablement malins, écrits de sa *main royale*. Ces articles nous arrivaient par la *bouche de fer* : nous avions donné ce nom à une boîte que nous avions fait placer à la porte du cabinet littéraire de M. Cauchois-Lemaire, par cette voie, nous avons reçu une foule d'articles très-remarquables, qui donnaient une grande réputation d'esprit et de malice au *Nain jaune*. »

De 1818 à 1820 parut le *Conservateur*, dans lequel Chateaubriand interpréta, non sans éloquence, les absurdes regrets, les petits ressentiments et les grosses exagérations des royalistes. La *Minerve* riposta, tomba dans une erreur monstrueuse, trop commune à cette époque, et qui consistait à confondre le parti de la démocratie avec celui du césarisme. Cette phalange de libéraux égarés comptait les noms de Benjamin Constant, Etienne, Jouy, Pages, Aignan, Courier, Béranger, etc. Ajoutez à cette liste celle des rédacteurs du *Globe* : Leroux, Dubois, Jouffroy, Sainte-Beuve, Rémusat, Renouard, Duvergier de Hauranne, Duchâtel et les rédacteurs du *National*, Thiers, Mignet, Armand Carrel, qui fut remplacé par Thomas, Trélat, Bastide, Armand Marrast et Duclerc. Dans la *Réforme* avait déjà paru Ledru-Rollin. « Cette mêlée d'opinions, a dit Lamartine, d'antipathies, de dissertations, de sarcasmes, de haines, de provocations, d'invectives, qui passionnaient et scandalisaient les tribunes, se continuait au sein même de nos journaux... Tous les talents littéraires du temps s'armaient, pour leur cause, d'une polémique incessante, qui changeait en controverses tous les entretiens. L'esprit public, comprimé si longtemps par les armes et le despotisme, jaillissait par mille voix. On sentait partout l'explosion d'un siècle nouveau dans les âmes. La France fermentait d'idées, d'ardeur, de zèle, de passions, que la Révolution, l'Empire, la Restauration plaçaient face à face, et à qui l'élection, la tribune, le journalisme ouvraient l'arène pour se combattre ou se concilier. Chacun des camps de l'opinion avait ses écrivains soldés de popularité ou de faveur, selon la cause à laquelle ils se vouaient. »

Un semblant de liberté avait été d'abord laissé à la presse par le gouvernement de Louis XVIII. Charles X rétablit en 1820 la censure, supprimée par la loi de 1819. « Ce fut alors, dit un historien, que M. de Villèle, dans le but de prévenir une nouvelle éruption du volcan, imagina ce qu'on appelle l'*amortissement des journaux*, opération qui consistait à faire acheter, par des courtiers adroits, quelques actionnaires qui avaient été accordées pour la publication des feuilles périodiques existantes, afin d'arriver à étouffer toute espèce de publicité. La combinaison était habile, mais elle ne produisit pas les effets qu'on en attendait.

En 1827, M. de Peyronnet présenta, au milieu de légitimes clameurs, la fameuse loi de *justice et d'amour*. Force fut, sous le ministère Martignac, d'accorder satisfaction aux réclamations publiques. La loi du 18 juillet 1828 reconnut à tout Français majeur le droit d'établir un *journal* sans autorisation préalable. Ainsi armée, la presse tourna ses armes contre un régime surusné, et la charte de 1830 lui garantit de nouveau sa liberté.

FRAIS DÉCROISSANTS.

		Pour 1 abonné.	Pour 1,000 abonnés.	Pour 10,000 abonnés.
		Fr. c.	Fr.	Fr.
Rédaction, par an	100,000 fr.			
Composition.	36,000			
Administration.	24,000			
	160,000 fr.	160,000	160,000	160,000

FRAIS PROGRESSIFS.

Timbre . . . . . (365 jours).	18	fr. 25		
Poste	14	60		
Papier, tirage, plage, } adresses.	11	95		
	44	80	44,800	448,000
	160,044	80	204,800	608,000

TOTAUX. . . . .

Se fondant sur ce calcul, M. de Girardin fixa le prix de la *Presse* à 40 fr. par an, somme qui, multipliée par un nombre quelconque d'abonnés, laissait encore un bénéfice considérable. Comment le couvrir? Par les annonces. « De cette façon, pouvait dire M. de Girardin, 10,000 abonnements placent la *Presse* au premier rang des journaux; 20,000 abonnements la mettent au-dessus de toutes les autres publications périodiques; 30,000 abonnements la placent hors de toute atteinte. Elle est inattaquable, elle est inexpugnable, elle est inabordable. Elle est à moi, elle est à mes enfants, elle est à mes petits-enfants. Elle est à moi, elle est à mes petits-enfants, elle est à moi, elle est à mes petits-enfants. Elle est à moi, elle est à mes petits-enfants. Elle est à moi, elle est à mes petits-enfants.